

La Position Française sur la situation politique en Birmanie

Déclaration d'une porte-parole adjointe du Quai d'Orsay (Paris, le 4 juin 2003)

L'ambassadeur de Birmanie a été convoqué mardi 3 juin au ministère des Affaires étrangères par le directeur d'Asie et d'Océanie.

Celui-ci lui a fait part de l'émotion soulevée par les incidents du 30 mai, par l'arrestation de Mme Aung San Suu Kyi, l'arrestation ou l'assignation à résidence d'autres dirigeants de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) et la fermeture de certaines permanences de ce parti. Il a souligné nos inquiétudes sur la santé et le lieu de détention de Mme Aung San Suu Kyi et demandé sa libération immédiate. Il a exprimé la crainte que ces mesures ne reviennent à renoncer au processus de réconciliation nationale. Il a enfin espéré que la visite de M. Razali, Envoyé spécial pour la Birmanie du Secrétaire Général des Nations-Unies prévue le 6 juin, pourra se dérouler normalement et que celui-ci sera en mesure de rencontrer les plus hautes autorités de l'Etat ainsi que Mme Aung San Suu Kyi.

Déclaration du porte-parole du Quai d'Orsay(Paris, le 2 juin 2003)

Je vous rappelle la déclaration d'hier du porte-parole : DEBUT DE CITATION : 'La France a pris connaissance avec préoccupation des dernières informations sur l'évolution de la situation politique en Birmanie et, en particulier, sur la situation personnelle de Mme Aung San Suu Kyi. Elle souhaite que celle-ci retrouve sans délai sa pleine liberté de mouvement. Elle reste plus que jamais attachée au processus de réconciliation nationale dans ce pays et réaffirme son appui aux efforts menés en ce sens dans le cadre des Nations Unies.

La France entend continuer à suivre avec vigilance la situation en Birmanie.
FIN DE CITATION'

Les informations qui nous parviennent depuis hier font état d'une incertitude sur le sort de Mme Aung San Suu Kyi et d'un certain nombre de dirigeants de la Ligue Nationale pour la Démocratie. Nous réitérons notre appel pour qu'elle retrouve immédiatement sa pleine et entière liberté de mouvement, de même les dirigeants de la Ligue Nationale pour la Démocratie, arrêtés ou assignés à résidence. Nous souhaitons également la réouverture des permanences de la LND.

Déclaration du porte parole du ministère des Affaires étrangères(Paris, le 1er juin 2003)

La France a pris connaissance avec préoccupation des dernières informations sur l'évolution de la situation politique en Birmanie et, en particulier, sur la situation personnelle de Mme Aung San Suu Kyi. Elle souhaite que celle-ci retrouve sans délai sa pleine liberté de mouvement. Elle reste plus que jamais attachée au processus de réconciliation nationale dans ce pays et réaffirme son appui aux efforts menés en ce sens dans le cadre des Nations-Unies. La France entend continuer à suivre avec vigilance la situation en Birmanie.

www.geopolitis.net